

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	9
• votants	9
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 30 janvier 2014 à 18 heures 30

SOUS-PREFECTURE

31 JAN. 2014

SAINT-GAUDENS

Date de convocation :

25 janvier 2014

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :**Objet**

Modification alternative du prêt relais avec le Crédit Agricole

M. GALY Henri

Étaient présents :

Mmes : STRADERE Michèle, BOLEA Maryse, NOE Liliane
Mrs : Henri GALY, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard, BRUNA Roger, DELORT Thierry, BOURELY Marcel.
Absente excusée : LOMBARD Françoise.

Secrétaire de séance :

Mme STRADERE Michelle

Monsieur le Maire informe que suite à la délibération du 17 octobre 2013 concernant la consolidation du prêt, le Crédit Agricole a accepté la demande de la Commune.

Monsieur le Maire expose les nouvelles conditions qui sont les suivantes :

- montant : 23 300,00€
- durée : 12 mois
- taux d'intérêt fixe : 2.45%
- frais de dossier : 50€
- montant de l'échéance : 23 870,85€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser cette opération auprès du Crédit Agricole,
- de l'autoriser à signer tous les documents s'y afférent,
- de s'engager à créer les ressources nécessaires au remboursement.

Vote :

Pour : 9 Abstention : 0 Contre : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture Saint-Gaudens
le 31 janvier 2014.
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 30 janvier 2014

